



Communiqué de Presse
ARLAY, le 10 avril 2024

Préservation de la biodiversité et du droit de propriété : la Fédération dénonce des amalgames mensongers

La Fédération Départementale des Chasseurs du Jura est indignée des amalgames mensongers faits par le Pôle Grands Prédateurs après notre Assemblée Générale.

Oui, elle est attachée au droit de propriété quand les anti-chasses veulent empêcher les chasseurs d'exercer leurs activités sur des terrains où ils sont ayant-droit.

Non, elle ne sanctuarise pas les territoires qu'elle acquière pour les réhabiliter. Le plus bel exemple en est donné sur les Etangs Vaillant à Chappelle-Voland où les observatoires peuvent être utilisés par tous, même les personnes à mobilité réduite peuvent y accéder par un sentier PMR.

Enfin pour ce qui est de la préservation de la biodiversité et de la lutte contre le réchauffement climatique, elle agit depuis 20 ans pour la préservation des zones humides. Depuis, des centaines d'hectares ont été ainsi réhabilités et des dizaines de mares restaurées ces deux dernières années. Dans ces territoires, les espèces menacées, végétales ou animales, prospèrent désormais.

Ainsi, les fonds publics utilisés pour ces réalisations, parmi lesquels ceux du Conseil Régional, sont investis au bénéfice de tous et de notre environnement en particulier.

Chacun peut le vérifier quand il le souhaite. Suivez particulièrement notre activité sur notre page Facebook dans les prochains jours pour en savoir plus sur nos actions.

Contact Presse :

Louis BAUD, chargé de communication
tel : 06 01 83 61 52
mail : louis.baud@chasseurdujura.com

Fédération Départementale des Chasseurs du Jura
Rue de la Fontaine Salée - 39140 ARLAY
03 84 85 19 19 - contact@chasseurdujura.com - chasseursdujura.com